

UNITÉ DE PARTICIPATION ET D'INITIATION À LA RECHERCHE UPIR

PROGRAMME D'INITIATION À LA RECHERCHE À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS DU 1^{er} CYCLE

1. BUT DU PROGRAMME

- 1.1. Permettre à des étudiants du 1^{er} cycle de se familiariser avec la recherche scientifique en travaillant, sous la direction d'un chercheur subventionné, sur un projet pour lequel **aucun crédit académique ne lui sera accordé**.
- 1.2. Encourager les étudiants du 1^{er} cycle à poursuivre leurs études aux deuxième et troisième cycles.

2. NATURE DU PROGRAMME

- 2.1. Le Programme UPIR se déroule sur deux trimestres consécutifs, soit les trimestres d'automne et d'hiver, sauf exception indiquée au point 3.2.
- 2.2. Polytechnique accorde à l'étudiant une **rémunération particulière de 1 500 \$**, sous forme de bourse, payable en deux versements égaux. Le directeur du projet contribue à cette bourse pour un montant de 500 \$ (inclus dans le 1 500 \$). Le deuxième versement pourrait être annulé si la performance de l'étudiant n'est pas jugée satisfaisante par le directeur de projet.
- 2.3. L'étudiant s'engage à fournir une demi-journée de travail par semaine, sur deux périodes de 12,5 semaines, selon l'entente Intervenue entre lui et le directeur du projet.
- 2.4. L'étudiant s'engage à rédiger un bref rapport pour son directeur de projet à la fin des travaux ou à préparer une affiche condensant les travaux réalisés dans le cadre de la bourse UPIR.

3. ADMISSIBILITÉ

- 3.1. L'étudiant doit :
 - a) être inscrit à plein temps à Polytechnique pour les deux trimestres couverts par le Programme UPIR et, de plus, être inscrit au Baccalauréat au moment du concours;
 - b) avoir réussi au moins 30 crédits de cours ou, selon le cas, la 1^{ère} année du cheminement régulier de son programme d'étude;
 - c) avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,5.
- 3.2. L'étudiant inscrit dans un programme coopératif obligatoire peut commencer un projet UPIR à l'hiver et le réaliser sur deux trimestres non consécutifs interrompus par le stage obligatoire.
- 3.3. Le cas échéant, le projet UPIR doit être différent de tout projet réalisé dans le cadre d'une activité créditée (projet intégrateur, projet de maîtrise pour un étudiant inscrit au baccalauréat-maîtrise intégré (BMI), etc.).
- 3.4. La priorité sera donnée aux candidats n'ayant jamais bénéficié du programme UPIR.

4. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidats sont choisis selon les critères suivants :

- a) résultats académiques;
- b) la présentation du projet de recherche de l'étudiant (contexte et problématique de recherche clairs et bien définis, objectifs de projet clairs et méthodologie complète et échéancier concret);
- c) l'encadrement offert par le directeur superviseur;

Les projets doivent être originaux et uniques, et doivent avoir été préparés en collaboration avec le directeur de projet.

5. PROCÉDURES

- 5.1 Le concours UPIR est tenu au trimestre d'automne de chaque année.
- 5.2 L'étudiant peut choisir de réaliser son projet UPIR dans le département de son choix, dans un des deux instituts (biomédical ou nucléaire) ou auprès du coordonnateur de génie des matériaux.
- 5.3 L'étudiant remplit le **formulaire UPIR** et y joint son **relevé de notes** le plus récent.
- 5.4 Le formulaire doit être signé par le directeur du projet **ET** le directeur de département **avant** la date limite.
- 5.5 La direction de chaque département transmet les formulaires signés à la DRIAI dans les délais prévus.
- 5.6 Le comité de sélection évalue les dossiers. Celui-ci est formé du directeur de la DRIAI ou de son représentant, d'un étudiant désigné par l'AEP, et de trois membres nommés de la Commission de la recherche : un professeur, l'étudiant représentant de l'AEP et un membre non étudiant.
- 5.7 Le détenteur d'une bourse UPIR qui désire abandonner le programme doit en aviser son directeur de projet dans les meilleurs délais.
- 5.8 Le paiement de la bourse UPIR est effectué au même titre que les aides financières.

À REMPLIR PAR LE CANDIDAT**Joindre le relevé de notes le plus récent**Nom Matricule Prénom Courriel **À REMPLIR EN CONCERTATION AVEC LE DIRECTEUR DU PROJET**Titre du
projet UPIRContexte et
problématique
de rechercheObjectifs et
méthodologieÉchéancier
proposé
(1er et 2e
trimestres)

Signature du candidat _____

Date _____

À REMPLIR PAR LE DIRECTEUR DU PROJET

Ce projet s'inscrit dans le cadre de mon projet de recherche (indiquer le titre)

Titre

et je m'engage à fournir à l'étudiant le soutien technique et financier nécessaire à son projet. Les fonds (500\$) seront pris à partir du fonds:

Indiquer la source: (Programme et UBR) Nom du directeur de projet:

Signature du directeur projet _____

Date _____

APPROBATION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT OÙ SE DÉROULERA LE PROJETNom

Signature _____

Date _____